



FEUILLE DE ROUTE - FUTSAL

OBLIGATION DES CLUBS SAISON 2017/2018

A AFFICHER DEVANT LES VESTIAIRES ET A PRESENTER AVEC LA FEUILLE DE MATCH

- Présence du **Responsable Sécurité avec gilet « prévention » (ou brassard)** et du **dirigeant responsable du club recevant** :
 - **45 minutes minimum avant le coup d'envoi** en CHAMPIONNAT et en COUPE du RHÔNE.
- Obligation de mettre à disposition de l'arbitre un vestiaire avec douche.
- 20 minutes avant le coup d'envoi, mise à disposition pour l'arbitre ou le délégué officiel :
 - d'un maillot joueur, du maillot gardien, du maillot « powerplay » et d'une chasuble (remplaçants) de chaque équipe,
 - de la feuille de match complétée, accompagnée de l'intégralité des licences et **copie de la feuille de route**,
 - du ballon du match (à remettre à la fin de l'échauffement de l'arbitre).
- Trois (3) personnes au maximum, mentionnées sur la feuille de match, en dehors des joueurs remplaçants, peuvent s'asseoir sur le banc de touche (par exemple l'éducateur, le dirigeant et le dirigeant-soigneur). Le Président du club peut se rajouter en signalant toutefois sa présence avant le match aux officiels.
- **Tout le monde doit être assis sur le banc** à l'exception de l'éducateur qui peut rester debout et dans sa zone de remplacement.
- **Tous les remplaçants doivent obligatoirement porter intégralement une chasuble sur le banc.**
- **Le Responsable Sécurité** doit être **identifié par le port obligatoire d'un gilet « prévention »** (ou brassard) et se positionner à un endroit stratégique de la salle pour maintenir le bon déroulement de la rencontre (gestion notamment des spectateurs).
- Lorsqu'il y a un délégué officiel du DLR, celui-ci doit être placé entre les deux bancs de touche (sur un banc de préférence).
- La zone de remplacement de chaque équipe doit être matérialisée.
- Il est **formellement interdit** aux spectateurs de se placer derrière les bancs de touche, et ce sur la longueur totale, plus de 2 mètres en amont et en aval (il est recommandé de délimiter la zone de protection à l'aide de plots, ruban...).
- Dans la mesure du possible, les bancs des remplaçants doivent être positionnés **à l'opposé des tribunes spectateurs**.
- Les conventions et présentation avant le coup d'envoi sont obligatoires pour toutes catégories et niveaux.
- Lorsque le Président du club visiteur se déplace, il est conseillé qu'il se fasse connaître aux dirigeants de l'équipe visitée ainsi qu'à l'arbitre et au délégué officiel.
- A la mi-temps et à la fin de la rencontre, le Responsable Sécurité doit accompagner le ou les arbitres jusqu'au vestiaire.
- **A la FIN du MATCH, l'équipe LOCALE devra se rendre dans le rond central et attendre avec l'arbitre accompagnée des 2 capitaines que l'équipe visiteuse soit rentrée au vestiaire. Ensuite seulement, ils pourront regagner leurs vestiaires.**
- **Cette mesure pourra s'appliquer à la mi-temps si l'arbitre ou le délégué le juge nécessaire.**
- A la FIN du MATCH, le Responsable Sécurité doit rester dans le couloir séparant les différents vestiaires, et ce, jusqu'au départ des équipes. Il devra également accompagner l'équipe visiteuse et les officiels jusqu'au PARKING.
- La collation offerte, même si elle n'est pas obligatoire, reste un geste de savoir vivre et de FAIR PLAY indiscutable.

Cette liste n'est pas exhaustive, vous pouvez l'améliorer, ce ne sera qu'un plus pour éviter les incidents.